

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

**ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2016**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers .

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devaient être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos le 31 mars 2016 et le 31 mars 2015, de l'actif à court terme au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, et des actifs nets au 31 mars 2016, au 31 mars 2015 et au 1^{er} avril 2014. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Roy Desrochers Lambert SENCRL ¹
Société de comptables professionnels agréés

Victoriaville,
le 6 mai 2016

¹ Joël Minville, CPA auditeur, CA

Roy Desrochers Lambert SENCRL est une entité juridique distincte et indépendante qui n'est pas associée ni mandataire des autres entités membres du Groupe RDL.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars

2016

2015

PRODUITS

Campagne de financement	1 385 229 \$	1 387 267 \$
Transfert de fonds provenant de d'autres organismes Centraide	1 595	2 120
Transfert de fonds à d'autres organismes Centraide	<u>(44 352)</u>	<u>(43 313)</u>
Produits bruts de la campagne	1 342 472	1 346 074
Dons irrécouvrables	<u>(31 787)</u>	<u>(36 234)</u>
	1 310 685	1 309 840

Autres produits :

Commandites	1 300	1 400
Intérêts	2 063	2 069
Location	<u>8 400</u>	<u>4 200</u>
	11 763	7 669

1 322 448

1 317 509

CHARGES

Attribution des fonds (annexe A)	873 648	893 991
Charges relatives à la collecte de fonds (annexe B)	197 892	117 537
Programmes Centraide (annexe C)	111 602	115 257
Frais d'administration (annexe D)	<u>136 531</u>	<u>136 319</u>
	1 319 673	1 263 104

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

2 775 \$

54 405 \$

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars

2016

2015

	Affecté (note 3)	Investi en immobi- lisations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	395 234 \$	213 819 \$	98 572 \$	707 625 \$	653 220 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(17 625)	20 400	2 775	54 405
Investissement en immobilisations corporelles	-	1 529	(1 529)	-	-
SOLDE À LA FIN	395 234 \$	197 723 \$	117 443 \$	710 400 \$	707 625 \$

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Bilan

Au 31 mars

2016

2015

ACTIF**ACTIF À COURT TERME**

Trésorerie	536 321 \$	453 830 \$
Débiteurs (note 4)	9 513	55 103
Frais payés d'avance	1 700	2 991

547 534 511 924**IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)****197 723** 210 068**ACTIFS INCORPORELS (note 6)**

- 3 751

745 257 \$ 725 743 \$**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 7)	34 857 \$	18 118 \$
---------------------	-----------	-----------

ACTIF NET**ACTIF NET AFFECTÉ** 395 234 395 234**ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES** 197 723 213 819**ACTIF NET NON AFFECTÉ** 117 443 98 572**710 400** 707 625**745 257 \$** 725 743 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**Flux de trésorerie****Pour l'exercice clos le 31 mars****2016****2015****ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

Excédent des produits sur les charges	2 775 \$	54 405 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 874	15 086
Amortissement des actifs incorporels	3 751	6 032
	20 400	75 523

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Débiteurs	45 590	(6 446)
Frais payés d'avance	1 291	53
Créditeurs	16 739	(26 657)
	63 620	(33 050)

84 020

42 473

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 529)	-
---	----------------	---

AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE**82 491**

42 473

TRÉSORERIE AU DÉBUT**453 830**

411 357

TRÉSORERIE À LA FIN**536 321 \$**

453 830 \$

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour objectif de recueillir des fonds pour le support financier d'organismes bénévoles et communautaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Ventilation des charges

L'organisme répartit ses frais à deux secteurs de fonctionnement : les charges relatives à la collecte de fonds et les programmes Centraide. Les frais de gestion et d'administration générale qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérés comme des charges administratives et sont attribués aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont établis en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'organisme.

Services rendus à titre bénévole

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services dans les diverses sections de l'organisme. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédetes.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

	Méthodes d'amortis- sement	Durées/ Taux
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Enseigne	Linéaire	20 ans
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges d'exploitation est comptabilisée en déduction de celles-ci.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile limitée sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile comme suit :

	Méthode d'amortis- sement	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours des derniers exercices, le conseil d'administration de l'organisme a affecté de l'actif net non affecté au montant total de 295 234 \$ et un montant de 100 000 \$ aux fins de la recherche et développement.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. DÉBITEURS

	2016	2015
Clients	6 089 \$	54 090 \$
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	3 424	<u>1 013</u>
	9 513 \$	<u>55 103 \$</u>

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2016	2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	18 000 \$	- \$	18 000 \$	18 000 \$
Bâtiments	264 406	97 950	166 456	176 136
Enseigne	1 893	1 395	498	623
Matériel informatique	52 772	41 800	10 972	13 062
Mobilier de bureau	42 447	40 650	1 797	2 247
	379 518 \$	181 795 \$	197 723 \$	210 068 \$

6. ACTIFS INCORPORELS

			2016	2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	18 095 \$	18 095 \$	- \$	3 751 \$

7. CRÉDITEURS

	2016	2015
Fournisseurs	11 407 \$	3 311 \$
Attribution des fonds	8 700	-
Salaires et charges sociales	14 750	14 807
	34 857 \$	18 118 \$

8. RISQUES FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs. La direction estime que l'organisme possède ou générera les liquidités nécessaires pour rencontrer ses engagements.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

8. RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Ainsi, l'organisme est exposé à une concentration de crédit relativement à ses comptes clients. Au 31 mars 2016, une somme de 4 728 \$ est à recevoir de deux clients.

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Renseignements complémentaires
Pour l'exercice clos le 31 mars

2016

2015

ANNEXE A ATTRIBUTION DES FONDS

Fonds communautaires	705 066 \$	742 500 \$
Fonds entraide	120 500	114 366
Fonds spéciaux	34 410	25 500
Autres fonds	13 672	11 625
	<u>873 648 \$</u>	<u>893 991 \$</u>

ANNEXE B CHARGES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS

Salaires et charges sociales	87 139 \$	53 713 \$
Activités spéciales et événements	29 151	6 219
Matériel et autres frais de communications	16 678	8 431
Publicité et promotion	17 075	959
Publipostage	13 779	6 279
Services professionnels	406	4 215
	<u>164 228</u>	<u>79 816</u>
Répartition des frais de gestion et d'administration générale (annexe D)	<u>33 664</u>	<u>37 721</u>
	<u>197 892 \$</u>	<u>117 537 \$</u>

ANNEXE C PROGRAMMES CENTRAIDE

Cotisations Centraide du Canada	14 025 \$	12 236 \$
Délégués sociaux et réseau d'entraidents	17 061	17 062
Établissement des besoins communautaires	5 632	17 858
	<u>36 718</u>	<u>47 156</u>
Répartition des frais de gestion et d'administration générale (annexe D)	<u>74 884</u>	<u>68 101</u>
	<u>111 602 \$</u>	<u>115 257 \$</u>

CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**Renseignements complémentaires
Pour l'exercice clos le 31 mars****2016****2015****ANNEXE D FRAIS D'ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales (nets de l'aide gouvernementale de 6 700 \$, 2015, 7 115 \$)	161 381 \$	158 429 \$
Assemblée des "Centraide-du-Québec"	4 481	2 281
Assurances	4 130	3 925
Communications	4 857	4 591
Énergie	6 543	5 321
Entretien et réparations	12 259	15 393
Fournitures de bureau	6 904	5 545
Frais bancaires	1 124	1 095
Frais du conseil d'administration	3 788	2 678
Services professionnels (nets de l'aide gouvernementale de 0 \$, 2015, 7 350 \$)	13 640	18 701
Taxes et permis	8 346	3 064
Amortissement des immobilisations corporelles	13 874	15 086
Amortissement des actifs incorporels	3 751	6 032
	245 078	242 141
Répartition des frais de gestion et d'administration générale	(108 547)	(105 822)
	136 531 \$	136 319 \$